

Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

**BUSINESS STORY**  
**Votre projet a rendez-vous avec un expert-comptable**



Depuis le 3 février 2016, l'Ordre des experts-comptables a lancé **une opération d'accompagnement à la création d'entreprise** par des experts-comptables volontaires, intitulée « Business story ».

Ce nouveau dispositif national permettra aux porteurs de projet de bénéficier de 3 rendez-vous offerts par un expert-comptable volontaire autour d'une ou plusieurs prestations proposées dans le dispositif.

Dans ce cadre, les experts-comptables de ACDL Expertise vous donnent rendez-vous sur

[www.business-story.biz](http://www.business-story.biz)

Lors du premier rendez-vous, l'expert-comptable et le porteur de projet détermineront la ou les prestations qui seront réalisées à l'occasion de ces rendez-vous en fonction des attentes et de l'état d'avancement du projet.

Une lettre de mission sera alors signée, précisant la gratuité de l'intervention de l'expert-comptable dans le cadre de Business story.

Nos experts-comptables se mobilisent pour accompagner les entrepreneurs et le font savoir !

Comment ça marche ?

3 rendez-vous offerts par nos experts-comptables pour faire avancer votre projet

Dans quel but ?

Pour challenger votre projet, parler business plan et financement, déterminer la meilleure forme juridique, penser à l'avenir de votre entreprise...le tout réuni dans les prestations suivantes :

- La prise de connaissance de votre projet (contraintes, perspectives du marché,...)
- La viabilité du projet (besoins, ressources financières, prévisionnel,...)
- La recherche de financement (aides, assistance dans vos démarches,...)

- Le statut juridique, fiscal et social (choix du statut, formalités d'enregistrement et de publication,...)
- La mise en place de l'organisation et de la gestion de l'entreprise (information sur les obligations légales, organisation administrative et comptable, tableaux de bord,...)

Comment en bénéficier ?

Contactez l'expert-comptable de votre choix présent sur [www.business-story.biz](http://www.business-story.biz) et rencontrez-le pour échanger.

Bénéficiez de l'accompagnement de votre expert-comptable pour donner toutes les chances de réussite à votre projet !

**Les experts-comptables du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

Guillaume GAHIDE

03.27.62.18.11

ggahide@acdl.fr